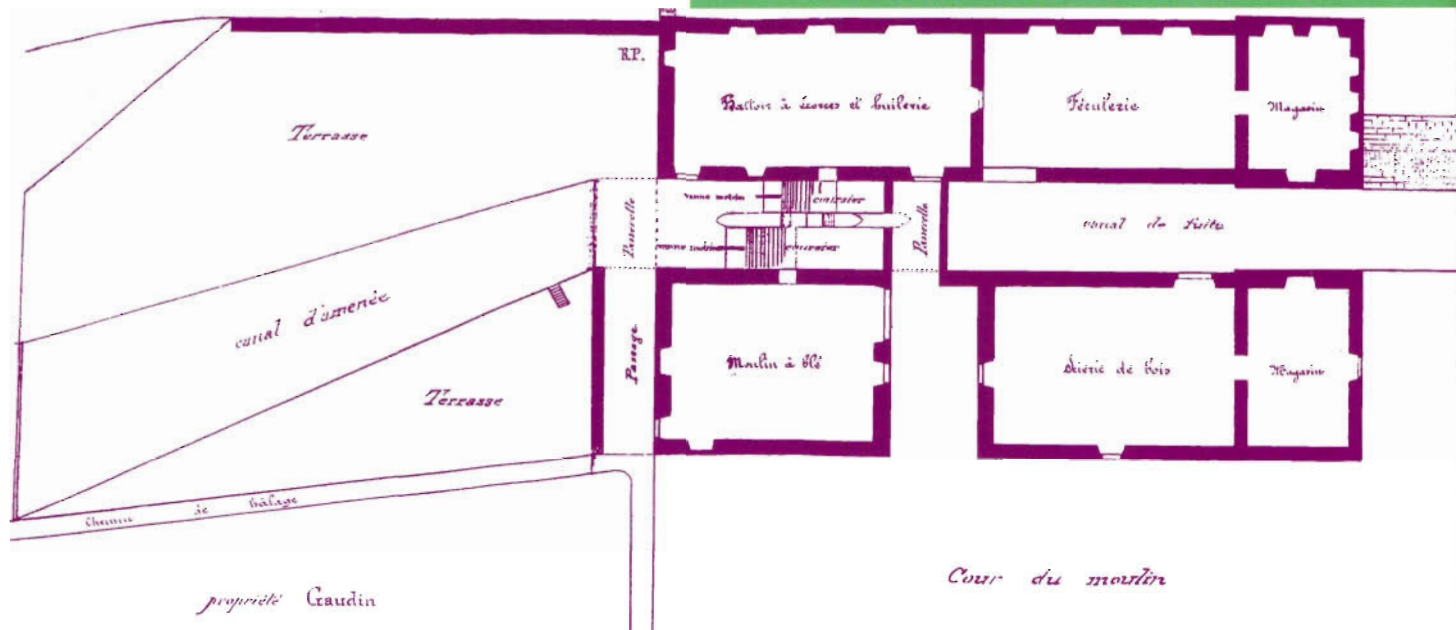


L'évolution d'un site : Chastellux-sur-Cure

Sur la route d'Avallon à Lormes, on ne manquera pas d'apercevoir, dominant les gorges de la Cure, l'important château de Chastellux, toujours propriété de la famille de ce nom, chose rare dans l'histoire des demeures seigneuriales de France.



Plan de "l'usine" ▲

On franchit aujourd'hui la Cure sur un viaduc qui a de l'allure et qui, à sa construction au XIX^{ème} siècle, a dû passer pour une prouesse. L'ancienne route serpente en contrebas devant l'ancienne « auberge du Maréchal de Chastellux » pour franchir un modeste pont qui a lui-même succédé à quelque gué ou passerelle de bois.

Ce site est superbe et méconnu. Plus méconnues encore sont les ruines que baigne la Cure en amont

Le site de Chastellux avant que le pont ne soit créé ▼



du pont. Ces ruines ont une histoire qu'on ne soupçonne guère en les voyant. A l'origine, c'est un moulin, dont il est déjà question en 1238.

A la Révolution, les Comtes de Chastellux ayant émigré, le moulin est vendu comme bien national et la description qu'en donne un rapport de l'époque est claire : « Un moulin composé de deux roues, la cage dudit moulin, une chambre à feu, une autre chambre, une huilerie séparée dudit moulin, deux écuries, une cour et deux petits jardins, le tout s'entretenant, dont jouissent Jean et Charles Perruchot ensuite de bail passé devant Houdaille notaire à Avallon le 18 mai 1795, moyennant cent soixante livres, vingt-trois bichets de froment, quatre vingt-dix bichets de seigle et quatre vingt-dix bichets d'avoine. »

Le 23 janvier 1840, le fondé de pouvoir du comte de Chastellux, Minier, écrit au préfet de l'Yonne :

« Monsieur le comte de Chastellux dont toute la sollicitude tend à améliorer le sort de la commune,



Chastellux peint par Raulin en 1838 (coll. particulière). On voit sur cette œuvre le moulin couvert de chaume avant la construction de " l'usine". On remarque le chevalet destiné à dévier les bûches du flottage de la roue du moulin. ▲

a eu l'heureuse idée d'établir plusieurs usines à Chastellux dans l'endroit où autrefois existait un modeste moulin à farine lui appartenant.

Ignorant les formalités à remplir, j'ai commencé les constructions après m'être entretenu avec le commerce de bois de Cure qui avait de l'intérêt à ce que ce projet ne changeât rien au régime des eaux. »

Le 6 juin 1840, le conseil municipal de la commune approuve le projet. Cette « usine » comprendra une féculerie, un battoir à écorce (le tan était utilisé pour le traitement des cuirs), une huilerie, une scierie, un moulin à farine et un à plâtre. Le plan joint établi à l'époque donne une idée précise du projet.

Mais d'après M. Haasé, cette « usine » daterait en fait de 1838. Et, funeste destin, elle fut détruite par un incendie le 13 décembre 1850.

En 1875, madame de Chastellux sollicite du préfet de l'Yonne l'autorisation de restaurer l'ensemble « partiellement détruit par un incendie ».

L'ingénieur émet un avis favorable et précise que « s'il y avait une grande industrie, ce serait pour le pays un bienfait inappréciable ».

L'autorisation est accordée en 1880 mais en 1886, rien n'est encore remis en état et depuis, les ruines attendent une main bienfaitrice.

La commune de Chastellux serait bien inspirée de contribuer à la sauvegarde de ces ruines et d'apposer à proximité un panneau relatant ce destin avorté.



Le site de Chastellux après la construction du pont actuel. ▲